



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Flamboro Downs				
Date	Dimanche 3 septembre 2023	Heure de départ	18 h 55		
Conditions météorologiques	Couvert (Temp. : 23 °C)				
État de la piste	Rapide				
Nombre de courses	9	Nombre de courses de qualification	0	Nombre total d'inscriptions	94
Total des paris mutuels	\$356,048				
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant	

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Jeff Minler	Larry Hughes	Tyler Fines

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)

...

Bureau

Jay Harris a été autorisé à se retirer de ses courses.

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – **Enquête** au départ.

Le #5, "Better than Cash", a fait un fait un bris d'allure, puis a subi un bris d'équipement (entrave), survenu avant le départ.

Le cheval a fait une sortie.

Par conséquent, on a opéré un remboursement totalisant \$ 9,134.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/LnTN4-l5hxc>

Course 3 – “Redneck Jim” a fait une sortie après le poteau de ½ mille.
Le cheval s’est étouffé, et il est inscrit sur la liste des juges ainsi que sur celle des vétérinaires à court terme.

Il doit se qualifier.

Le cheval a été examiné par le vétérinaire de la piste.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Examen des bris d’allure survenus aux #2, #3, #7 et #8.
Aucun placement n’est requis quant aux règles sur les bris d’allure.

“Allstar Mega Star” a terminé la course avec de l’équipement brisé (fer).

Course 8 – Relatif à la réclamation du “Rockinwithcustard”.

Le prix de réclamation sur le programme indiquait \$ 18,750.

Le cheval a été retiré pour des raisons liées au transport, le 1^{er} septembre, sur l’hippodrome Grand River, dans une course dont le prix de réclamation était de \$ 7,000.

Il est admissible à être réclamé pour \$ 7,000, plus l’allocation (\$ 8,750).

Course 9 – **Enquête** après le poteau de ¾ de mille.

Le #4, “Sea Can”, a fait un bris d’allure sans pourtant enfreindre les règles sur les bris d’allure.

Réclamations :

Course 2

“Trident Seelster”, pour \$ 7,000, par le propriétaire-entraîneur C. McQueen.

Course 3

“Devils Peak”, pour \$ 13,000, par 6824871 Ont inc., entraîneur J. Pereira.

Course 8

“Rockinwithcustard”, pour \$ 8,750 (règle de la CAJO 15.06.01), par K. Strejch, entraîneur C. McQueen.